



## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du Jeudi 25 avril 2019 à 20 H 30**

Nombre de Conseillers en exercice :	14		
Nombre de Conseillers présents :	9	Pouvoirs :	3
Nombre de Conseillers absents :	5	Votants :	12

L'an deux mil dix-neuf, le 25 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 avril 2019, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur François GUITON, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs François GUITON, Aline BILLOTTE, Marie-Noëlle CHASSOT, Marie-Claude DAUVERGNE, Bernard GUY, Brigitte JACQUET, Nicolas LAMY, Jean-Pierre MICARD, Louis POILLOUX.

**Absents excusés :** Madame Nathalie BEUROIS, Emmanuel RAT.

**Pouvoirs de :** M. Jean-Paul BUCHAILLAT à M. Nicolas LAMY  
Mme Patricia GUICHON à M. François GUITON  
M. Jean-Pierre ROUAH à M. Bernard GUY

**Secrétaire de séance :** M. Bernard GUY

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Charles JACQUES-Y-BARON disparu le 06 mars 2019.

Le Maire donne lecture de la réponse de Monsieur le Préfet indiquant qu'aucune élection complémentaire n'est obligatoire.

Le compte-rendu de la séance du conseil 26 février 2019 n'appelle ni observation ni modification particulière et est approuvé à l'unanimité.

### **1- MARCHÉ PUBLIC : Réhabilitation du restaurant scolaire municipal de Messia sur Sorne :**

Dans le cadre des travaux prévus pour la réhabilitation du restaurant scolaire municipal, un appel d'offres a été publié le 28 mars 2019 pour 7 lots de travaux, la date limite de remise des offres était fixée au 15/04/2019 à 12h00.

Monsieur le Maire présente le rapport de vérification des offres examiné lors de la réunion de la commission d'appel d'offres du 23 avril 2019.

Les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres sont les suivantes :

- Lot 1 Gros œuvre démolition : CANIOTTI pour un montant HT de 33 151.86 €
- Lot 2 Menuiseries extérieures PVC et ALU : PAGET pour un montant HT de 12 473.90 €
- Lot 3 Plâtrerie Plafonds Peintures : BONGLET pour un montant HT de 21 026.92 €
- Lot 4 Menuiseries intérieures : PAGET pour un montant HT de 9 009.15 €
- Lot 5 Carrelages faïences : AMVR POUPON pour un montant HT de 12 120.55 €
- Lot 6 Plomberie Chauffage VMC : MOLIN pour un montant HT de 18 500.00 €
- Lot 7 Electricité : PERNOT pour un montant HT de 3 729.00 €

Total des lots : 110 011.38 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE les décisions de la commission d'appel d'offres et AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces du marché.**

### **2- MISSION CONTRÔLE SPS (Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs) POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE :**

Dans le cadre des travaux prévus pour la réhabilitation du restaurant scolaire municipal, un appel à concurrence a été fait auprès de trois prestataires.

Monsieur le Maire présente les offres reçues :

- SOCOTEC pour un montant HT de 1 185.25 €
- APAVE pour un montant HT de 1 632.00 €
- PSB : pas d'offre reçue

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE l'offre de SOCOTEC pour 1 185.25 € HT, 1 422.30 € TTC et AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

### **3- TRAVAUX PASSERELLE DU GRAND PRÉ :**

La passerelle actuelle du Grand Pré en bois est pourrie, il est nécessaire de la changer.

Monsieur le Maire présente les offres reçues pour la remplacer:

- CHAGNEUX TP – béton, pour un montant HT de 7 880.00 € et TTC de 9 456.00 €
- BOISSON TP – béton, pour un montant HT de 8 600.00 € et TTC de 10 320.00 €
- Pépinières ANTIER – bois, pour un montant HT de 5 200.00 € et TTC de 6 240.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 11 voix POUR et 1 abstention **ACCEPTE l'offre de CHAGNEUX TP et AUTORISE le Maire à signer l'offre de prix.**

#### **4- CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE ET LE FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES (TALLIS ECOLE) :**

Monsieur le Maire présente la convention pour la mise en place et le financement de l'accompagnement dans les transports scolaires entre la commune de Messia sur Somme, la commune de Chilly le Vignoble et ECLA (Espace communautaire Lons le Saunier Agglomération)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTTE cette convention et AUTORISE le Maire à la signer.**

#### **5- ORDINATEURS ECOLE :**

Monsieur le Maire présente différentes offres de prix pour quatre ordinateurs portables pour l'école :

- Prest'Info : 4 Notebook 15.6 pouces TERRA COMPUTER disque SSD pour un montant HT de 1 785 €
- XEFI : 4 HP 15.6 pouces disque SSD pour un montant HT 1 825 €
- RVS : 4 HP Probook 15.6 pouces disque HDD pour un montant HT de 1 880 €
- Distromatic : 4 HP 15.6 pouces disque HDD pour un montant HT de 1 713 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTTE l'offre de Prest'Info et AUTORISE le Maire à la signer.**

#### **6- RAPPORT sur le PRIX et la QUALITÉ du SERVICE (RPQS) 2018 du Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont :**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Le Maire présente ainsi le RPQS 2018 pour l'eau potable transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTTE le RPQS 2018 élaboré par Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont.**

#### **7- PROJET DE TRAVAUX AVEC LE SIDEC DU JURA AU « PETIT MESSIA » :**

A la suite d'une demande de la mairie, le SIDEC du Jura a réalisé l'estimation du projet de travaux d'effacement (BT) Basse Tension et d'éclairage public de la route de Courbouzon.

Six solutions ont été établies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTTE la solution : Tranche 1 LED pour un montant à la charge de la commune de 65 909.53 €**

#### **8- AMENAGEMENT AIRE DE JEUX ET MOBILIER EXTERIEUR :**

Les nouveaux jeux prévus depuis quelques mois ont été commandés pour un montant de :

- Jeux :	4 500 € HT soit 5 400 € TTC	Société AMC Diffusion
- Installation :	2 070 € HT soit 2 484 € TTC	Société AMC Diffusion
- Terrassement :	1 512 € HT soit 1 814.40 € TTC	Entreprise CHAGNEUX TP
TOTAL :	8 082 € HT soit 9 698.40 € TTC	

Des bancs et des poubelles vont être prochainement commandés, un devis complémentaire est attendu.

#### **9- COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS :**

Le maire donne lecture des comptes rendus des réunions :

- Du comité syndical du SICOPAL en date du 04 avril 2019
- Du comité syndical du SIER en date du 6 mars 2019
- Du Conseil d'école en date du 07 mars 2019
- De la Commission développement économique (ECLA) en date du 20 mars 2019.
- Du Conseil d'exploitation de la régie assainissement (ECLA) en date du 19 mars 2019.

Monsieur Jean-Pierre MICARD fait un point sur les réunions auxquelles il a assisté :

- Comité du SICTOM le 27 mars 2019.
- Commission voirie / ECLA le 09 avril 2019.

La séance est levée à 22h53.

Le secrétaire de séance,

Le Maire

**M. Bernard GUY**

**M. François GUITON**